

Le Conseil Municipal de Stutzheim-Offenheim s'est réuni le 26 juillet 2010

MISE EN SOUTERRAIN RESEAU TELEPHONIQUE RUE DU VILLAGE

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la mise en souterrain du réseau téléphonique rue du village (du n°1 rue du Noyer au 3 rue de l'Eglise) en coordination avec les travaux de pose du gaz, pour un devis estimatif d'un montant de 30 000,- € HT environ.

ACHAT DE DEUX PHOTOCOPIEURS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire, à signer les bons de commande et le contrat de maintenance pour l'achat de 2 photocopieurs marque Scharp auprès de la Société RBR de Hoenheim dont un photocopieur (23 pages / min) pour la mairie et un photocopieur (20 pages / min) pour l'école maternelle au prix total de 6.634,32 € HT soit 7 934,65 € TTC, les frais de reprise de l'ancien contrat sont compris dans ce montant.

TAXE DE SEJOUR 2010

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'instaurer la taxe de séjour à compter du 1^{er} août 2010 pour les logements meublés, les gîtes et les chambres d'hôtes.

Catégorie	Classement	Tarif 2010
MEUBLES (dont chambres d'hôtes)	Non classés	0,40 €
	1 étoile	0,50 €
	2 étoiles	0,60 €
	3 étoiles	0,90 €
	4 étoiles et +	0.95 €

CREATION D'UN POSTE EMPLOI D'ETE

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'emploi d'été d'adjoint technique de 2^{ème} classe contractuel pour une durée hebdomadaire de 25/35^{ème} du 27 juillet au 31 août 2010.

REMBOURSEMENT ASSURANCE

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte des assurances Groupama le remboursement d'un montant de 2483,85 € pour le bris d'un vitrail à l'église de Stutzheim qui a eu lieu le 03/04/2010.